

pour AJ **1 2** mois

1		NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION		LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES												
Nature de l'activité (1)		19 Adhérents										Code activité pour les praticiens médicaux				
N° SIRET												si exercice en société (2)	AV		Nombre d'associés	AS
Résultat déterminé (2)		d'après les règles « recettes-dépenses »				AK	d'après les règles « créances-dettes »				AL					
Comptabilité tenue (2) :		Hors taxe	CV	<input checked="" type="checkbox"/>	Taxe incluse	CW	Non assujetti à la TVA				AT					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal		AM	<input checked="" type="checkbox"/>	Année d'adhésion			Nombre de salariés	AP				Salaires nets perçus	AR			
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)		DA														
R E C E T T E S	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)										AA	107 138	100,00 %		
	2	À déduire Débours payés pour le compte des clients (2)										AB				
	3	Honoraires rétrocedés (dont suppléments rétrocedés) (3)										AC				
	4	Montant net des recettes										AD	107 138	100,00 %		
	5	Produits financiers (4)										AE	37	0,03 %		
	6	Gains divers (5)										AF	163	0,15 %		
	7	TOTAL (ligne 4 à 6)										AG	107 339	100,19 %		
D É P E N S E S P R O F E S S I O N N E L L E S	8	Achats (6)										BA	84	0,08 %		
	9	Frais de personnel Salaires nets et avantages en nature (7)										BB				
	10	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)										BC				
	11	Taxe sur la valeur ajoutée										BD				
	12	Impôts et taxes (8) Contribution économique territoriale										JY	446	0,42 %		
	13	Autres impôts										BS	502	0,47 %		
	14	(9) Contribution sociale généralisée déductible										BV	3 879	3,62 %		
	15	Loyer et charges locatives										BF	1 725	1,61 %		
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)										BW	877	0,82 %		
	17	Entretien et réparations										Total : Travaux, Fournitures et Services Extérieurs				
	18	Personnel intérimaire														
	19	Petit outillage (11) 185 0,17 %											BH	1 551	1,45 %	
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité 17 0,02 %														
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11) 1 212 1,13 %										Total : Transport et déplacements				
	22	Primes d'assurances 137 0,13 %														
	23	Frais de véhicules (12) 2 870 2,68 %											BJ	3 585	3,35 %	
		(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...														
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)... 715 0,67 %														
	25	Charges sociales personnelles (13)		dont obligatoires			BT	14 113				BK	19 202	17,92 %		
				dont cotisations facultatives Madelin		BZ	4 836		dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		BU				253	
26	Frais de réception, de représentation et de congrès 232 0,22 %										Total : Frais divers de gestion					
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone 344 0,32 %											BM	1 221	1,14 %		
28	Frais d'actes et de contentieux															
29	Cotisations syndicales et professionnelles 387 0,36 %															
30	Autres frais divers de gestion 258 0,24 %															
31	Frais financiers (14)										BN	7	0,01 %			
32	Pertes diverses (15)										BP					
33	TOTAL (lignes 8 à 32)										BR	33 080	30,88 %			

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES

N° SIRET

19 Adhérents

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	4	34	Excédent (ligne 7 – ligne 33)					CA	74 258 69,31 %
		35	Plus-values à court terme (16)					CB	
		36	Divers à réintégrer (17)					CC	163 0,15 %
		37	Bénéfice Société civile de moyen (18)					CD	
		38	TOTAL (ligne 34 à 37)					CE	74 421 69,46 %
		39	Insuffisance (ligne 33 – ligne 7)					CF	
		40	Frais d'établissement (19)					CG	
		41	Dotation aux amortissements (20)					CH	235 0,22 %
		42	Moins-value à court terme					CK	
		43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS			CL	727 0,68 %
	dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »			AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT		
	dont exonération « jeunes entreprises innovantes »			CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO		
	dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »			CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ	543	
		44	Déficit Société civile de moyens (18)					CM	
	45	TOTAL (lignes 39 à 44)					CN	962 0,90 %	
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)					CP	73 459 68,56 %	
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)					CR		
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :					CX	962	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :					CY	57	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rattachés :					CZ		
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :					AU		
7	Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12) (1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélocycle, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.								
Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)	
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)				
	T		X			8 178			
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ----->									
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B	